Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260623-402026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO
CANTON DE COMBOURG
COMMUNE DE LONGAULNAY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- *en exercice : 15*
- *présents : 13*

Séance du 11 mai 2026
Date de convocation : 05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mai, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

Présents : *M. BUISSET David, M. ROUILLE David, Mme GROSSET Christèle, M ROUAULT Dominique, M FOUERE Jean-Claude, Mme VAUQUENU Mélanie, Mme BRUGALLE Hélène, Mme PERCHEREL Betty, M. LE HIR Pierre-Yves, M. BASSET Franck, M. BOUGARD Frédéric, Mme DELAHAYES Oksana, Mme BRANDILLY Fabienne.*

Absents excusés *: Mme PEUVREL Mireille, M MAHE Olivier.*

Secrétaire de séance : *Mme BRANDILLY Fabienne.*

Délibération n°40/2026

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des demandes de subvention complémentaire pour l'année 2026 suite à la délibération n°27/2026.

Après avoir pris en considération les différentes demandes et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

- Pour les associations :

Familles rurales de Tinténiac	1 313.26 €
Comité du souvenir Français	50.00 €

Date d'affichage : 12 mai 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé.

Le Maire,
David BUISSET

MAIRIE DE LONGAULNAY
35190 (ILLE-ET-VILAINE)